

MARDI 10 JANVIER 2023  
PRÉPARER LE CNRD AVEC LES ARCHIVES DU CALVADOS  
« L'ÉCOLE ET LA RÉSISTANCE : DES JOURS SOMBRES AU  
LENDEMAIN DE LA LIBÉRATION (1940-1945) »

ra apparaître le bien-fondé de son désir d'être titularisée dans le poste de directrice de Houlgate, -poste à l'intérim duquel elle avait été appelée par ses supérieurs sans l'avoir demandé, mais auquel elle tient naturellement, comme y ayant beaucoup travaillé et lui ayant donné un accroissement certain.

Aux mérites professionnels de Mlle Madelaine s'ajoutent ses mérites de résistante. Vous avez certainement eu dans le Calvados peu de camarades de combat plus déterminée qu'elle. Non seulement elle a soutenu le moral de Bréville pendant l'occupation, mais sa maison a été le centre de la résistance et l'abri où se sont cachés quelques-uns des garçons qui avaient reçu mission pour la veille même du débarquement. J'espère que ses chefs l'ont proposée pour la Médaille de la Libération, sinon je le ferais personnellement.

AD14, 19W/5/2

Calvados



LE DÉPARTEMENT

calvados.fr  
f t i n v

# L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DES ARCHIVES DU CALVADOS

**Mélanie LE FOLL**, chargée de médiation - relations usagers :

**[melanie.lefoll@calvados.fr](mailto:melanie.lefoll@calvados.fr)**

**Maxence PHILIPPE**, chargé de mission - action culturelle et éducative :

**[maxence.philippe@calvados.fr](mailto:maxence.philippe@calvados.fr)**

**Professeur relais de l'Education Nationale en lien avec la  
Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC).**

# FAIRE DÉCOUVRIR LES ARCHIVES À TOUTES ET À TOUS

- **Une offre de gratuité**

- › expositions itinérantes
- › visites des coulisses
- › ateliers sur documents originaux
- › ressources en ligne ...

- **Le remboursement du transport pour les collègues (publics et privés)**



# DES RESSOURCES EN LIGNE

## <https://archives.calvados.fr/>

En savoir plus sur :

- [l'exposition temporaire Aux Sports citoyens !](#)
- [la Grande collecte des archives sportives](#)



**AUX SPORTS CITOYENS !**

**DU LUNDI 10 OCTOBRE 2022 AU VENDREDI 24 MARS 2023**

une exposition des Archives du Calvados

pour plus d'infos [archives.calvados.fr](https://archives.calvados.fr)



Que cherchez-vous ?



Venir aux Archives

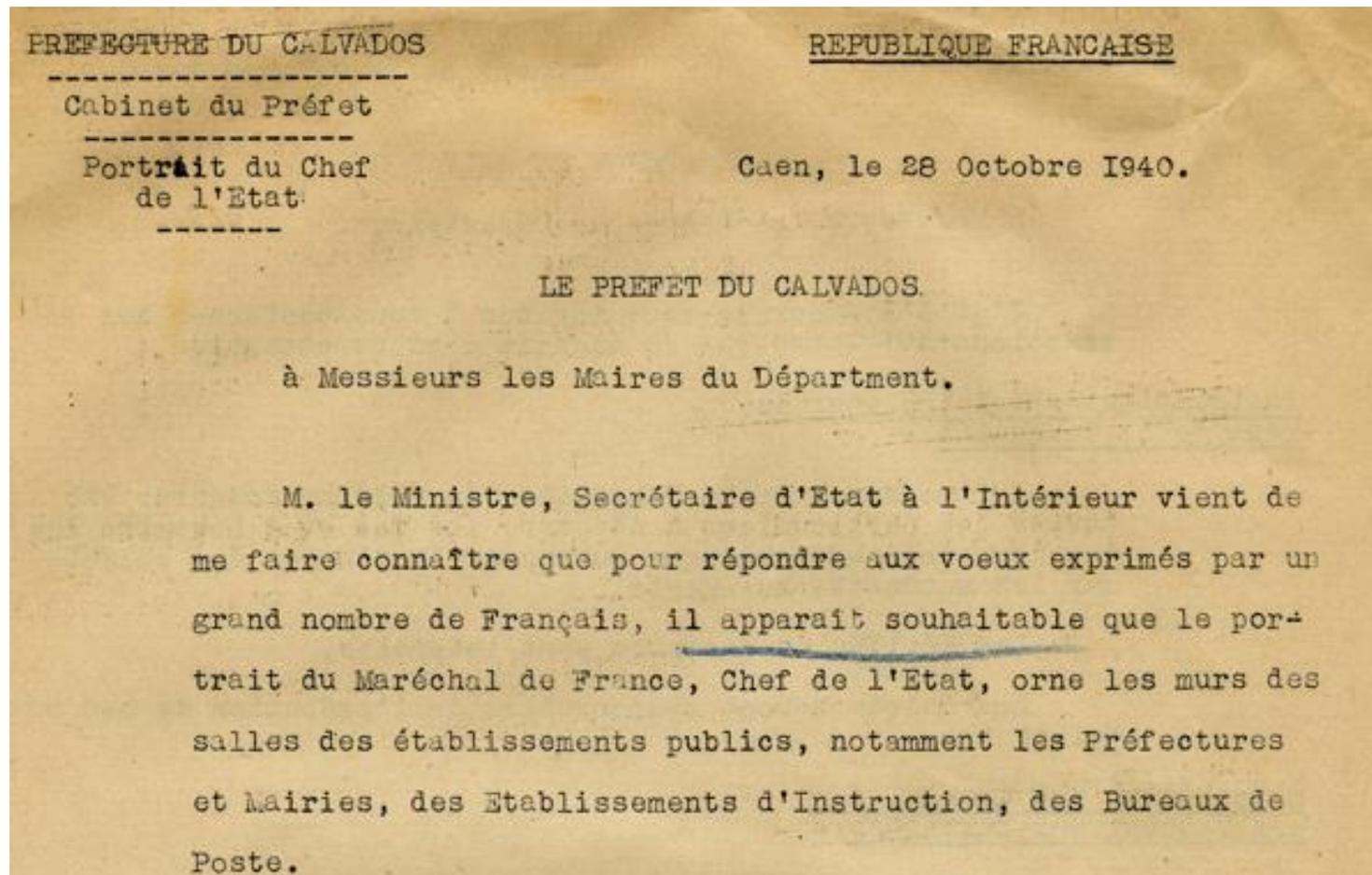


Contactez les archives



**« L'ÉCOLE ET LA RÉSISTANCE :  
DES JOURS SOMBRES AU LENDEMAIN DE LA  
LIBÉRATION (1940-1945) »**

# LA PROPAGANDE À L'ECOLE



Archives du Calvados, 9W/22, Cabinet du Préfet,  
répartition du portrait du chef de l'Etat français dans les communes, 28 octobre 1940

# LA PROPAGANDE À L'ECOLE

## MESSAGE DE MONSIEUR LE MARÉCHAL PÉTAIN CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS A LA JEUNESSE FRANÇAISE

C'est à vous, jeunes Français, que je m'adresse aujourd'hui, vous qui représentez l'avenir de la France et à qui j'ai voué une affection et une sollicitude particulières. Vous souffrez, dans le présent, vous êtes inquiets pour l'avenir. Le présent est sombre en effet, mais l'avenir sera clair si vous savez vous montrer dignes de votre destin.

Vous payez des fautes qui ne sont pas les vôtres. C'est une dure loi qu'il faut comprendre et accepter au lieu de la subir ou de se révolter contre elle. Alors les épreuves deviennent bienfaisantes, trempent les âmes et les corps et préparent les lendemains réparateurs.

L'atmosphère malsaine dans laquelle ont vécu vos aînés a détruit leur énergie, amolli leur courage et les a conduits, par les chemins fleuris, à la plus grande catastrophe de notre histoire.

Pour bien vous engager dans des sentiers abrupts, vous apprendrez à préférer, aux plaisirs faciles, les joies des difficultés surmontées.

Méditez ces maximes : Le plaisir abaisse, la joie élève ; le plaisir affaiblit, la joie rend fort.

Vous avez en vous le sens et l'amour de l'effort. C'est une face essentielle de la dignité de l'homme et de son efficacité. L'effort porte en lui-même sa récompense morale avant de se traduire par un profit matériel qui, d'ailleurs, arrive toujours tôt ou tard.

Lorsque vous aurez à faire choix d'un métier, gardez-vous de la double tentation des gains immédiats et du minimum de peine. Visez de préférence aux métiers de qualité qui exigent un long et sérieux



cet individualisme dont nous nous vantions comme d'un privilège, est à l'origine des maux dont nous avons failli périr.

Nous devons reconstruire, mais la préface nécessaire à cette reconstruction est d'éliminer l'individualisme destructeur, destructeur de la famille dont il brise ou relâche les liens, destructeur du travail, à l'encontre de qui il proclame le droit à la paresse, destructeur de la Patrie, dont il ébranle la cohésion et sape l'unité.

Seul le don de soi donne son sens à la vie individuelle. Il la rattache à quelque chose qui la dépasse, qui l'élargit et la magnifie.

Pour conquérir tout ce que la vie comporte de bonheur et de sécurité, chaque Français doit commencer par s'oublier lui-même. Qui est incapable de s'intégrer dans un groupe, d'acquiescer le sens vital d'une équipe, ne saurait prétendre à servir, c'est-à-dire à remplir son devoir d'homme et de citoyen.

Il n'y a pas de société sans amitié, sans confiance, sans dévouement. Je ne vous demande pas d'abdiquer votre indépendance. Rien n'est plus légitime que la passion que vous en avez. Mais l'indépendance peut parfaitement s'accommoder de la discipline, tandis que l'individualisme tourne inévitablement à l'anarchie et ne trouve d'autre correctif que la tyrannie.

Le plus sûr moyen d'échapper à l'une et à l'autre, c'est d'acquiescer le sens de la communauté, sur le plan social comme sur le plan national.

Apprenez donc à travailler en commun, à réfléchir en commun, à obéir en commun, à prendre vos joies en commun, en un mot, à cultiver

Archives du Calvados, 9W/4/2/2, Cabinet du Préfet, affiche de propagande réalisée avec le message du Maréchal Pétain à la Jeunesse française du 29 décembre 1940

# LA PROPAGANDE À L'ÉCOLE

## XII

L'École est le prolongement de la Famille.

Elle doit faire comprendre à l'enfant les bienfaits de l'ordre humain qui l'encadre et le soutient.

Elle doit le rendre sensible à la beauté, à la grandeur, à la continuité de la Patrie. Elle doit lui enseigner le respect des croyances morales et religieuses, en particulier de celle que la France professe depuis les origines de son existence nationale.

Archives du Calvados, 9W/4/2/2, Cabinet du Préfet, extrait d'une affiche de propagande exposant les 16 principes moraux du Maréchal Pétain, 1940

# LA PROPAGANDE AUPRÈS DES INSTITUTEURS

3<sup>e</sup> ANNÉE (NOUVELLE SÉRIE) N° 210  
Samedi-Dimanche 5-6 Septembre 1942

**M. LAVAL informe  
le Conseil des Ministres  
des conversations  
qu'il vient d'avoir à Paris  
avec les autorités d'occupation**

VICHY, 4 septembre. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, à 10 h. 30, au pavillon Ségur, sous la présidence du maréchal Pétain, chef de l'Etat.

Le Chef du Gouvernement a fait un exposé sur la situation politique. Il a notamment entretenu le Conseil des conversations qu'il a eues avec les autorités d'occupation lors de son dernier voyage à Paris.

Le Conseil a procédé ensuite à la discussion des affaires courantes.

**Dieppe se prépare  
à recevoir  
ses prisonniers libérés**

Le Conseil municipal  
adresse au Chancelier  
du Reich les remerciements  
de la population

DIEPPE, 4 septembre. — Le conseil municipal de Dieppe, au cours d'une importante séance, tenue mercredi, a voté un ordre du jour dans lequel, « considérant les événements du 19 août 1942, il remercie le Maréchal, chef de l'Etat, et le président Laval, chef du Gouvernement, de leurs messages du 20 août transmis par M. le Sous-Préfet, et les assure de son profond et fidèle dévouement. »

Considérant la généreuse décision du chancelier Hitler en faveur des prisonniers dieppois, exprime à ces derniers toute sa joie de les accueillir bientôt à leur retour dans leurs foyers, demande au Chef du Gouvernement de bien vouloir adresser au chancelier allemand ses remerciements et lui exprimer la reconnaissance de la population. »

L'assemblée s'est ensuite occupée de la question du retour des prisonniers dieppois. M. Sussier, sous-préfet, a rendu compte de sa visite au président Laval et à M. l'ambassadeur de Brinon, délégué du Gouvernement pour la zone occupée. M. le Sous-Préfet se propose de...

**Journal de  
Normandie**

PROVINCIAL DU MATIN

1785

C A E N  
27 - 28  
rue de Gorbé  
Tél. 49-05

Abonnements  
UN AN : 250 fr.  
6 mois : 150 fr.  
3 mois : 75 fr.

Le n° 1 fr.

**LE MARÉCHAL  
et les instituteurs**

UNE fois de plus le dernier message du Maréchal nous apparaît en une langue sobre, pleine et belle, dont la parfaite concision n'exclut pas le trémissement de l'âme, quelques pensées substantielles et fortes qui doivent éveiller en nous une résonance profonde. Parmi nos incertitudes et nos débats, il est nécessaire que notre esprit adhère à une doctrine, à quelques vérités évidentes auxquelles rattaché notre action et notre espoir, qui nous imposent une règle de pensée, nous disciplinent et nous orientent. Le message aux instituteurs prend naturellement place dans cette Charte de la Révolution nationale que consigne l'ensemble de tous les autres messages que, depuis juin 1940, le Chef de l'Etat a adressés aux Français et qu'il s'efforce de mettre en œuvre, au milieu de toutes les difficultés, malgré toutes les incompréhensions et contre tous les mauvais vouloir.

Les instituteurs de France doivent se sentir honorés qu'on leur parle, avec cette noble simplicité et cette amitié confiante, un pareil langage. Il les honore en effet puisqu'il s'adresse à ce qu'il y a en eux de plus digne et nous pourrions dire de plus pur — le sentiment de leur mission et l'amour de leur patrie — sans les humilier par de serviles flatteries ou de médiocres promesses.

Trop souvent on les a regardés comme des instruments d'un régime politique qui les détournait de leur tâche véritable et, parce que certains d'entre eux méconnaissaient cette tâche, on les a trop souvent condamnés injustement. Si des instituteurs ont failli, si l'influence de certains d'entre eux a parfois été néfaste, si quelques-uns ont leur part de responsabilité dans nos malheurs, il est assez inique de les accuser tous en bloc d'une culpabilité exclusive. Ils ont été les victimes d'un système qui nous avait tous plus ou moins corrompus et abâtardis et beaucoup, il faut le dire loyalement, avaient préservé leur conscience professionnelle, le sens de leur vocation, leur dévouement quotidien à l'école. Remis brutalement devant les devoirs plus solennels, ils les ont généralement accomplis avec scrupule et avec héroïsme ; les instituteurs officiers ou sous-officiers n'ont pas été plus infidèles que d'autres dans les jours tragiques de mai et de juin ; il y a des morts parmi eux, tombés à leur poste, qui ont droit à notre hommage et qui ont droit à la justice.

R. G. NOBECOURT

(Lire la suite en deuxième page)

**Les troupes germano-roumaines  
ont franchi le détroit de Kertch**

**Les forces allemandes ont atteint  
les faubourgs ouest de Stalingrad**



La côte de la mer Noire  
depuis la presqu'île de Kertch jusqu'à Batoum

**Communiqué allemand**

Le 4<sup>er</sup> septembre, des troupes allemandes et roumaines venant de Crimée et coopérant avec des formations de marine de guerre et de l'aviation allemandes, ont franchi le détroit de Kertch, malgré la résistance acharnée de l'ennemi. Elles ont enfoncé les fortifications côtières de l'adversaire, et, avançant rapidement au cours de la journée d'hier, ont établi les liaisons avec les troupes roumaines qui allaient en venant de l'est. Les combats engagés sur la presqu'île de Taman avec le reste des forces ennemies qui s'y trouvent se poursuivent.

**LE BULLETIN  
DU JOUR**

4 SEPTEMBRE.

Depuis que des éléments motorisés de la Wehrmacht ont atteint le Vieux ou nord de Stalingrad, la situation de la ville, autour de laquelle se livrent des combats fort acharnés, s'est aggravée d'une façon très sensible. Les liaisons par terre, à l'est du fleuve, entre la cité assiégée et le nord, de...

Archives du Calvados, [13T/1/171/7](#), « Le Maréchal et les instituteurs », article publié dans le *Journal de Normandie*, 5-6 septembre 1942

# **DES ENSEIGNANTS ET ÉLÈVES RÉSISTANTS**

# L'INSTITUTRICE EDMONE ROBERT

Institutrice à Saint-Aubin-sur-Argot, Edmone Robert fait partie du Front National (organe de résistance du parti communiste) dès fin 1940. Elle participe à la préparation des sabotages sur la voie ferrée entre Mézidon et Lisieux. Arrêtée dans sa classe en décembre 1942, elle a le réflexe de cacher son carnet de notes dans le cartable d'une élève. Malheureusement, le père de celle-ci le découvre puis le donne au maire de la commune qui le transmet au juge d'instruction. Jugée à Paris, elle est condamnée à mort puis graciée et déportée. Elle meurt quelques jours après sa libération.

## EDMONE ROBERT

DONT ON HONORERA LA MÉMOIRE  
DIMANCHE PROCHAIN, A AIRAN  
**est morte à 33 ans**

**dans une ambulance américaine  
qui la ramenait en France...**

comme l'un de leurs meilleurs agents.

Edmone Robert est née en 1909 à Saint-Aubin-sur-Argot, petite commune de l'Orne. Elle est mariée à un instituteur à Saint-Aubin-sur-Argot, après l'arrêt de ses études. Elle a eu deux enfants, un garçon et une fille. Elle a travaillé pendant deux ans à la poste à Lisieux. Elle a été arrêtée le 12 décembre 1942 dans sa classe de Saint-Aubin-sur-Argot. Elle a été jugée à Paris le 15 janvier 1943 et condamnée à mort. Elle a été graciée le 17 janvier 1943 et déportée en Allemagne. Elle est morte le 22 janvier 1945 dans une ambulance américaine qui la ramenait en France.

M. de Bréard et Edmone Robert. L'été 1942, Edmone Robert est arrêtée dans sa classe de Saint-Aubin-sur-Argot. Elle a été jugée à Paris le 15 janvier 1943 et condamnée à mort. Elle a été graciée le 17 janvier 1943 et déportée en Allemagne. Elle est morte le 22 janvier 1945 dans une ambulance américaine qui la ramenait en France.

par Laure KARCHER

Edmone Robert est née en 1909 à Saint-Aubin-sur-Argot, petite commune de l'Orne. Elle est mariée à un instituteur à Saint-Aubin-sur-Argot, après l'arrêt de ses études. Elle a eu deux enfants, un garçon et une fille. Elle a travaillé pendant deux ans à la poste à Lisieux. Elle a été arrêtée le 12 décembre 1942 dans sa classe de Saint-Aubin-sur-Argot. Elle a été jugée à Paris le 15 janvier 1943 et condamnée à mort. Elle a été graciée le 17 janvier 1943 et déportée en Allemagne. Elle est morte le 22 janvier 1945 dans une ambulance américaine qui la ramenait en France.

Elle était venue réviser à son domicile avec elle, à Lisieux, et elle avait écrit à Lisieux, en 1941, pour l'organisation, et qui avait été le premier à lui proposer de participer au sabotage sur la voie ferrée entre Mézidon et Lisieux.

Le 12 décembre 1942, Edmone Robert est arrêtée dans sa classe de Saint-Aubin-sur-Argot. Elle a été jugée à Paris le 15 janvier 1943 et condamnée à mort. Elle a été graciée le 17 janvier 1943 et déportée en Allemagne. Elle est morte le 22 janvier 1945 dans une ambulance américaine qui la ramenait en France.

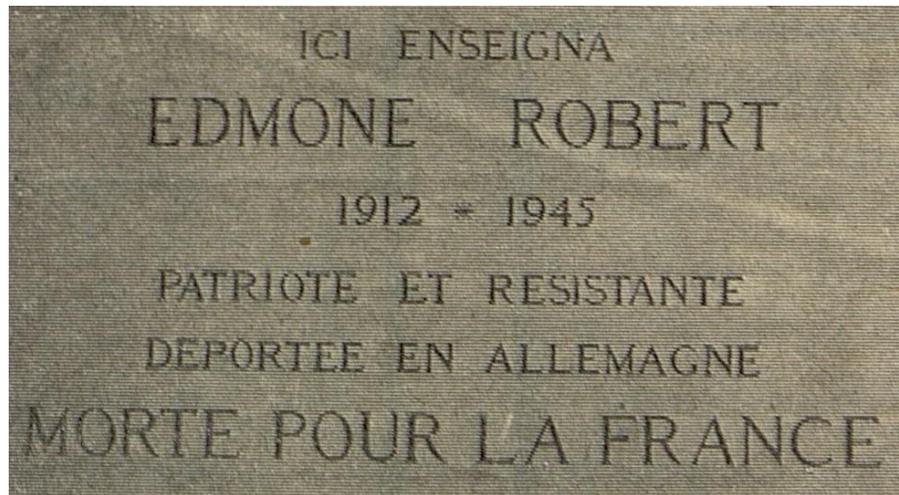
Elle avait écrit à Lisieux, en 1941, pour l'organisation, et qui avait été le premier à lui proposer de participer au sabotage sur la voie ferrée entre Mézidon et Lisieux.

Le 12 décembre 1942, Edmone Robert est arrêtée dans sa classe de Saint-Aubin-sur-Argot. Elle a été jugée à Paris le 15 janvier 1943 et condamnée à mort. Elle a été graciée le 17 janvier 1943 et déportée en Allemagne. Elle est morte le 22 janvier 1945 dans une ambulance américaine qui la ramenait en France.

### FEMME DE GRAND COURAGE

**Elle a joué un rôle de premier plan dans la clandestinité...**

...avant d'être victime de la cruauté nazie et de la lâcheté de ses contemporains



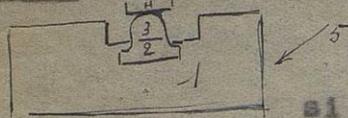
Archives du Calvados, 1J/43/6, extraits d'un article en hommage à Edmone Robert publié dans le journal Liberté, le 2 septembre 1967, 1J/43/6

# L'INSTITUTRICE EDMONE ROBERT

## - E.X.P.L.O.S.I.F.S -

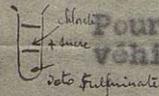
Se rappeler que les explosifs brisant mélinite, choxidite, tilite, trylite, dynamite, etc...: ne partent qu'avec un détonateur au fulminate.  
Les poudres noires - au chlorate ou au nitrate - partent avec une simple mèche ces poudres doivent être bourrées ce qui ne signifie pas tassées fortement; mais enfoncées dans un espace clos à parois résistantes mines ou récipient à parois métalliques.

### mines



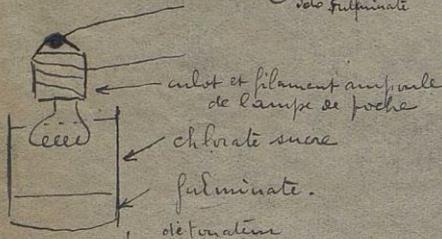
- 1/ poudre noire
- 2/ mélange chlorate, sucre
- 3/ ampoule de 2 cm 3 d'acide
- 4/ percuteur
- 5/ récipient à parois épaisses (5m/m)

si l'on utilise un explosif brisant mettre sous 2 un déto à fulminate.



Pour le personnel mettre 1 à 2 k poudre noire - pour les véhicules 15 à 22 kg (pour la poudre brisante diminué de moitié)

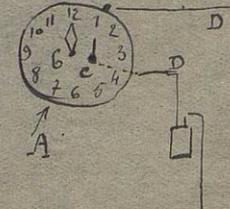
### Détonateurs électriques



ce système fonctionne avec une pile de 3 V 5 pile de lampe de poche.

### Retard

déto à acide-mèche ou déto électrique avec réveil matin  
a) cadran en carton - b) petite aiguille (la grande est supprimée) c) fils isolés, reliés l'un au boîtier, l'autre à un "jlot" C) bien isolé du cadran - la petite aiguille en tournant touche le "jlot" C et en met les contact.



Archives du Calvados, 1166W/32/2, extrait du carnet de notes d'Edmone Robert  
saisi en décembre 1942

# LE PROFESSEUR CHRISTIAN PARLEANI

## VOIR SON PORTRAIT

## SUR LE SITE DES ARCHIVES DU CALVADOS

Annexe n° 3.

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE.

015533

629

OFFICE DÉPARTEMENTAL de  
Calvados  
629

Calvados  
629

**CARTE  
DE  
COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.**

**DOSSIER DE DEMANDE.**

NOM : PARLEANI

PRÉNOMS : Christian Albert Guillaume André

Pseudos : Charles

Date et lieu de naissance : 18 Décembre 1911 à Argentan  
Orne

Archives du Calvados, 1101W/224, demande de carte de  
Combattant Volontaire de la Résistance de Christian Parléani

# LES JOURS SOMBRES : UNE RÉPRESSION FÉROCE

PR/FB  
Caen, le 5 Novembre 1941.

PERSONNELLE

LE PREFET DU CALVADOS

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, CAEN.

Il m'a été signalé à l'occasion du mot d'ordre donné par la radio anglaise le 31 Octobre dernier, qu'à l'E.P.S. de Garçons de Caen, le professeur d'espagnol aurait conseillé à ses élèves de faire grève et aurait lui-même interrompu sa classe pendant un quart d'heure.

D'autre part, le portrait du Maréchal aurait été, il y a quelques jours, piétiné et souillé dans cette école.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'envoyer le résultat de votre enquête à cet égard.

Le Préfet,

Archives du Calvados, 19W/10/1,  
note du Préfet du Calvados à l'Inspecteur d'Académie de Caen, 5 novembre 1941

# UN GROUPE DE RÉSISTANTS AU LYCÉE MALHERBE

## Rapport du groupe Lorraine

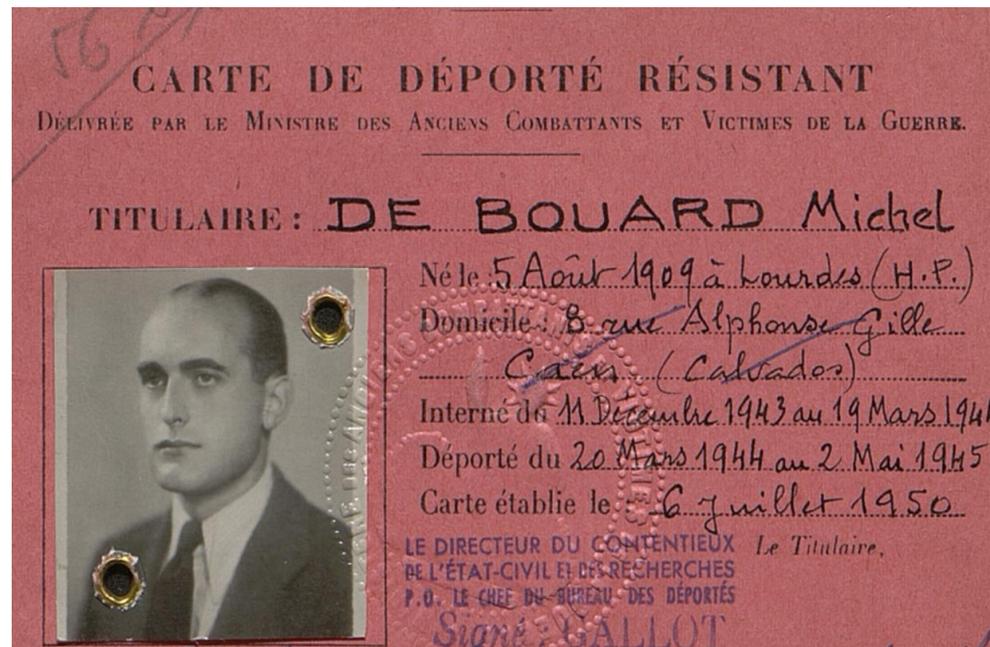
### Groupe de Résistance du Lycée Malherbe

Le groupe Lorraine fut constitué en septembre 1943 par Daniel Anne, maître d'internat au Lycée. Ce groupe était destiné à descendre dans la rue en vue d'un débarquement éventuel. Anne était en liaison avec le P.C de la Résistance par l'entremise de M. de Bouard. De mon côté j'étais en contact avec la Résistance d'Alençon (M. Desmeules). Le groupe fournit des plans sur les défenses de la côte entre Ouistreham et Honfleur, ainsi que des plans sur les défenses intérieures entre cette côte et Caen, plans de Caen avec emplacement des défenses militaires de la Ville. A Mardi-Gras, perquisition discrète de la Gestapo, mais sans succès, chez Anne et chez moi.

Archives du Calvados, 19W/5/5, Cabinet du Préfet,  
rapport du groupe Lorraine du Lycée Malherbe, 9 janvier 1945

# MICHEL DE BOUÄRD, UN RÉSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

VOIR SON PORTRAIT  
SUR LE SITE DES ARCHIVES DU CALVADOS



Archives du Calvados, 2936W/46, fonds du Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Calvados, carte de déporté résistant attribuée à Michel de Bouard, 6 juillet 1950

# MICHEL DE BOUÄRD, UN RÉSISTANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ARRESTATIONS.- 73 arrestations m'ont été signalées au cours des deux mois écoulés, dont 25 pour la seule ville de CAEN où il semble que la Police de Sûreté allemande effectue actuellement une opération de grande envergure.

Parmi les personnes arrêtées figurent notamment :

M. FOUQUE Maurice, ex-Conseiller Général, contrôleur principal des P.T.T. à Caen,  
de BOUARD, professeur à la Faculté des Lettres,  
VICO Roland, Maire de St-Germain la Blanche-Herbe (canton de Caen)  
CORBASSON, Lieutenant-Colonel en retraite, Délégué du "Souvenir Français"  
BOCCARD, Secrétaire Administratif de la Chambre des Métiers du Calvados.

Par ailleurs, je vous confirme que l'arrestation de M. de BOUARD, Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Caen paraît motivée, selon un communiqué passé dans la Presse Régionale et inspiré par les services de police allemands, par la compromission de l'intéressé dans l'affaire de l'assassinat du veilleur de nuit des Galeries Lafayette perpétré dans la nuit du 13 au 14 Novembre 1943.

Il s'agirait d'une manifestation de l'activité des membres d'un centre de résistance, qui auraient eu l'intention de se procurer des machines à écrire aux Galeries Lafayette.

Archives du Calvados, 19W/3 et 3142W/4, Cabinet du préfet,  
extraits des rapports du Préfet des 4 janvier et 4 mars 1944

# UNE RÉPRESSION FÉROCE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SURETÉ NATIONALE  
POLICE MUNICIPALE  
VILLE DE CAEN  
(CALVADOS)  
CABINET  
du  
COMMISSAIRE CENTRAL  
Rue Auber  
Téléphone : 38-39  
N° 9595/L/Lb

*République Française*  
Caen, le 9 Mai 1942

*Le Commissaire Central*  
à Monsieur le PREFET DU CALVADOS  
( Cabinet )

J'ai l'honneur de vous donner ci-après une liste de personnes arrêtées le 7 Mai par les autorités Allemandes :

M. MUSSET, Doyen à la Faculté  
M. DESBIOT, Professeur d'Anglais à l' Ecole Primaire Supérieure;  
Les 2 fils de M. COLIN, ancien directeur de l' Ecole Primaire Supérieure  
et M. VANNIER, employé à la Mairie.

Le Commissaire Central,  


Archives du Calvados, 9W/60/2, liste de personnes arrêtées suite aux attentats d'Airan pour leurs opinions communistes affirmées ou présumées, 9 mai 1942

**ROBERT DOUIN,  
DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS,  
FUSILLÉ LE 6 JUIN 1944 À LA MAISON D'ARRÊT DE CAEN**

**VOIR SON PORTRAIT EN LIGNE  
SUR LE SITE DES ARCHIVES DU CALVADOS**

N° de la Fiche *625* Département du Calvados  
-----  
----- *24.3.44*

LE FICHE DE RENSEIGNEMENTS.  
Chevalier de -----

Nom: Douin.

Prénoms. *FRIS que* Robert Charles Robert, né le  
4 Juillet 1891 à Caen et domicilié en date  
Date de Naissance? 4 Juillet 1891 arrêté le 17  
Mars 1944 par les autorités allemandes.  
Lieu de Naissance. Caen

Profession. Sculpteur  
Domicile *Fait à Caen, le 1 avril 1944*  
Caen 53 rue ~~de la~~ de Geole

Situation de famille. marié 2 enfants 14 et 18 ans  
*Le Chef de Cabinet :*

Situation financière. le produit de son travail

Services Militaire. Guerre 1914-1918. Médaille Militaire. Croix de Guerre.  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Arrêté le 17 Mars 1944. sur le Chantier de Mr Martin Entrepreneur Avenue Albert  
-Sorel.

Motif de l'arrestation. Inconnu.

Lieu de détention. Inconnu.

Condamné le.

Par le Tribunal de.

Condamnation.  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Archives du Calvados, 1166W/26, fiche de renseignements concernant Robert Douin établie après son arrestation le 17 mars 1944

Arrivé le

- 6 JANV 1945

acte de courage et de  
dévouement lors du  
bombardement et de la  
libération.

1° actes de courage

le bombardement a duré 12 minutes, il n'a permis aucun acte de courage il en a été de même pour les combats de libération au dire des maîtres restés sur place. en effet la quasi totalité de la population était restée dans les fermes et villages des environs et n'a vu que passer le combat.

un seul cas est à retenir, celui du jeune Négroni Michel, élève de seconde, il appartenait à mon groupe de combat et tenait le maquis, sur mes indications depuis le début de la scolarité. depuis le bombardement où son père, sa mère institutrice au collège, son frère et sa grand'mère avaient trouvé la mort, il avait la garde d'un dépôt d'armes important. Au moment de l'arrivée des troupes anglaises aux abords de la ville, il se porta au devant d'elles et ~~leur~~ indiqua aux chars que les ponts de la voie ferrée étaient intacts et permettaient de tourner les nids de résistance allemands établis dans la ville. des témoins oculaires m'ont confirmé que le jeune Négroni précédait les chars d'une centaine de mètres.

par son action cet élève a évité un combat de rues dans ce qui restait de la ville.

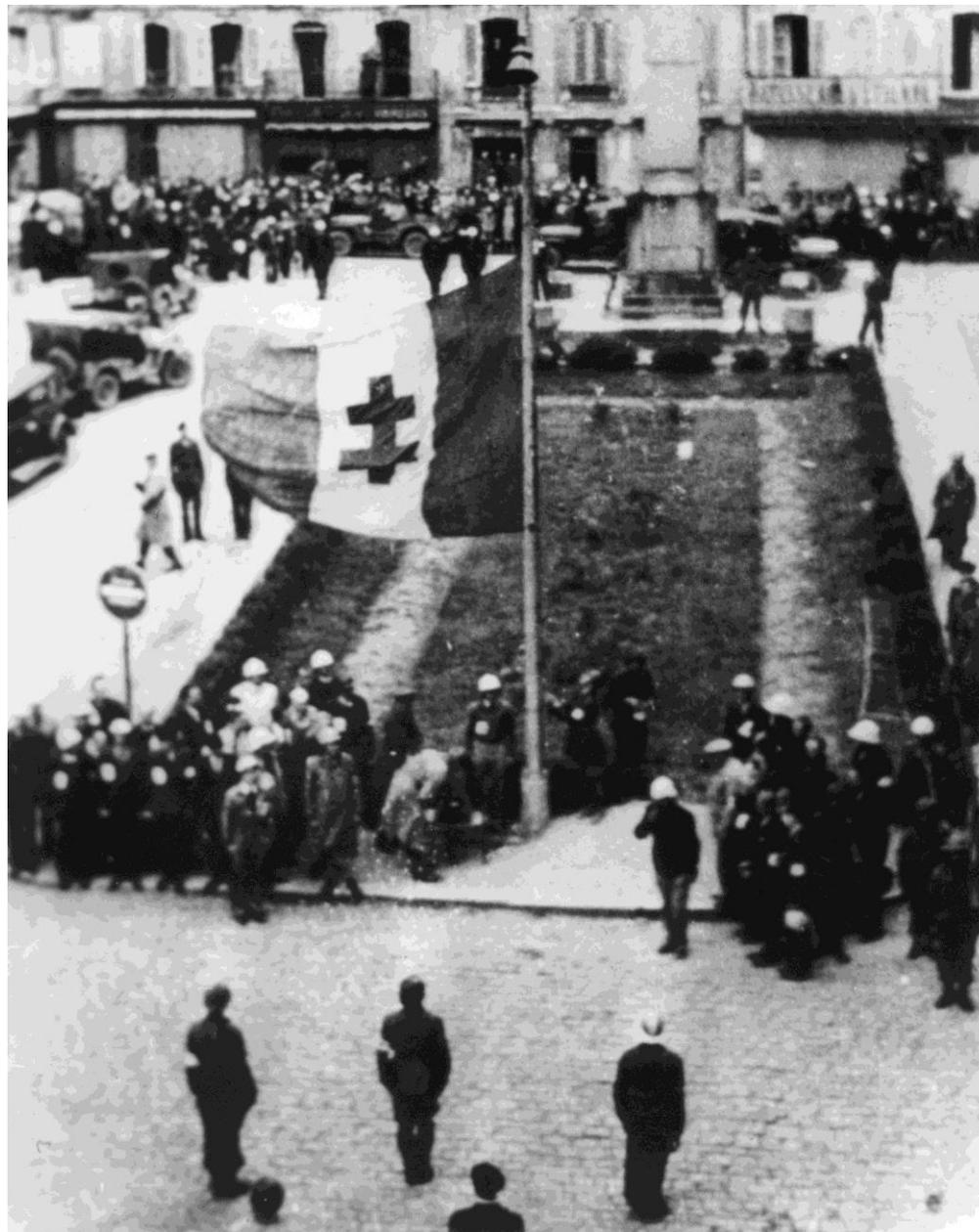
Archives du Calvados, T/4149, rapport concernant un acte de courage de  
Michel Négroni, élève de 2<sup>nde</sup> à Lisieux, 1945

# PENSER AU LENDEMAIN DE LA LIBÉRATION

— La possibilité effective, pour les enfants français, de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance, mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondé une République nouvelle qui balaiera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avait fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple, la continuité de l'action gouvernementale.

Archives du Calvados, 808W/25554, extrait du programme du Conseil National de la Résistance  
*Les Jours Heureux* adopté le 15 mars 1944



Archives du Calvados, 64FI/1,  
cérémonie de la Libération de Caen, place du lycée, 9 juillet 1944



**Calvados**



LE DÉPARTEMENT

**DÉPARTEMENT DU CALVADOS**

BP 20520 • 14035 Caen CEDEX 1

**calvados.fr**  
f t i in v